

Liste des points à contrôler avant la délivrance d'un visa UFOLEP

1 Vérifier que l'épreuve figure bien au calendrier fédéral

2 Règlement particulier :

- Visa du comité sur le règlement particulier

- Signature du club sur le règlement particulier

- Vérification de la liste des officiels d'encadrement :
 - Licences et qualifications des officiels en cours de validité
 - Présence des officiels nécessaires (au moins directeur de course, membres de jury, technique)
 - S'assurer que le directeur de course n'est pas le président du club organisateur
 - Vérification du nombre de commissaires de piste présents

- Contrôle des catégories :
 - Respect des âges de pratique prévus par les règles techniques et de sécurité
 - Respect des cylindrées accessibles selon les âges

- Site de pratique :
 - Pour les circuits (motocross, vitesse, endurance TT, mob cross) :*
 - Longueur du circuit
 - Largeur du circuit
 - Largeur de la grille de départ
 - Longueur de la ligne droite de départ
 - Capacité de la piste pour les motos (nombre maximum de motos autorisées simultanément)
 - Capacité de la piste pour les quads/side-cars (le cas échéant)
 - Capacité de la piste pour les pit-bikes (le cas échéant)
 - Longueur de la partie terre et de la partie asphalte

 - Pour les parcours (enduro) :*
 - Longueur du parcours
 - Nombre maximum de participants
 - Passage ou non sur voies ouvertes à la circulation publique (enduro)
 - Nombre de spéciale (enduro)

 - Pour les terrains (trial) :*
 - Longueur du parcours
 - Nombre de zone
 - Passage ou non sur voies ouvertes à la circulation publique

3

Plan du site de pratique :

- S'assurer que le site de pratique soit bien en adéquation avec la discipline de la manifestation (circuit pour du motocross ou de la vitesse, terrain pour du trial ou parcours pour de l'enduro)

4

Horaires :

- Épreuve semi-nocturne ou nocturne
 - Accord particulier dans le contact d'assurance pour ces manifestations

Vérifier qu'un éclairage de la piste est prévu (sur la totalité du circuit pour les épreuves de motocross, uniquement les voies d'entrée et de sortie des stands pour l'endurance TT).
- Organisation de contrôles administratifs et techniques en amont de la manifestation
- Durée des manches selon les catégories (règlementée selon l'âge des pilotes)
- Temps de repos entre deux manches (règlementé selon l'âge des pilotes) – vérifier le respect des temps maximum de pratique selon les âges des pratiquants
- Nombre de manches sur la journée (règlementé selon l'âge des pilotes) (disciplines motocross et vitesse)

5

Assurance :

- Vérification des informations sur la manifestation (nom du club, date, discipline)
- Conformité de l'attestation (référence aux montants des garanties, numéro de contrat, nom de l'assureur)

+ Pour les championnats nationaux :

- Réception des éventuels cahiers des charges (selon le championnat)
- Accord du référent de la CNS sur l'ensemble du dossier